

SPDR® STOXX Europe 600 SRI UCITS ETF (Acc)

Fiche produit

31 août 2024

Environnement, Social et Gouvernance

★★★★★

Morningstar Rating™

31 juillet 2024



Objectif du fonds

L'objectif du Fonds est de répliquer la performance des actions européennes tout en appliquant des filtres d'exclusion ESG.

Caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Le fonds intègre des caractéristiques environnementales et sociales, mais son objectif n'est pas l'investissement durable. Le fonds est catégorisé « article 8 » selon le Règlement européen (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ("SFDR"). Le Compartiment investit au moins 90% de ses actifs dans des titres composant l'Indice tandis que le fournisseur d'indice applique des notations ESG à toutes les composantes de ce dernier. Au moins 20% des titres les moins bien notés sont exclus de l'indice par rapport à l'univers de l'Indice standard. Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont simultanément pris en compte dans le processus d'investissement. Le Fonds ne bénéficie pas du label ISR en France. Principales limites méthodologiques : il est possible que certaines données ESG soient incohérentes, inexactes ou inexistantes, notamment lorsqu'elles sont émises par des fournisseurs de données externes. Des détails sur ces limites sont donnés dans le Supplément. Pour plus d'informations sur le type de caractéristiques ESG, la stratégie ESG, le processus d'investissement et le type d'approche merci de consulter le Prospectus et le Supplément du Fonds.

Description de l'indice

L'indice STOXX® Europe 600 SRI suit la performance du STOXX® Europe 600 auquel sont appliqués des filtres d'exclusion basés sur l'intensité des émissions, la conformité avec certains standards, l'implication dans des activités controversées et les performances ESG. Sont exclues de la sélection les entreprises figurant au classement des 10 % les plus émettrices en termes d'intensité des émissions. Les entreprises impliquées dans certaines activités controversées sont exclues. Les valeurs restantes sont classées par ordre décroissant de scores ESG au sein de chacun des 11 secteurs de la classification ICB. L'indice STOXX® Europe 600 SRI sélectionne les valeurs les mieux classées dans chacun des secteurs jusqu'à ce que le nombre d'actions sélectionnées atteigne un tiers du nombre de valeurs de l'indice sous-jacent.

Statut Fiscal

SSGA a pour critère de satisfaire à toutes les obligations de déclaration fiscale applicables, et ce pour l'ensemble des ETF SPDR dans les pays suivants. Les demandes sont déposées tout au long de l'exercice en fonction du calendrier requis par chacune des autorités fiscales locales : R.U., Allemagne, Autriche, Suisse.

Pays d'enregistrement

Suisse, Suède, Royaume-Uni, Pays-Bas, Norvège, Luxembourg, Italie, Irlande, France, Finlande, Espagne, Danemark, Autriche, Allemagne

Information sur le fonds

ISIN	IE00BK6H8015
Indice	STOXX Europe 600 SRI Index
Ticker Indiciel	SXXRSRI
Type d'Indice	Total Return Net
Nombre De Sous-Jacents	200

Cotation						
Bourse	Ticker	Devise de Transaction	Code iNAV	Code Bloomberg	Code Reuters	Code SEDOL
Deutsche Börse*	ZPDX	EUR	INZPDX	ZPDX GY	ZPDX.DE	BK9HD91
Euronext Amsterdam	600X	EUR	INZPDX	600X NA	600X.AS	BK5H801
Borsa Italiana	600X	EUR	INZPDX	600X IM	600X.MI	BK9HDB3
SIX Swiss Exchange	600X	EUR		600X SE	600X.S	BK9HDC4

*Premiere Cotation

Performance					
	Indice	Fonds Brut	Ecart	Fonds Net	Ecart
Rendements Annualisés (%)					
1 An	22,59	23,02	0,42	22,87	0,28
3 Ans	8,10	8,46	0,36	8,33	0,23
5 Ans	-	-	-	-	-
10 Ans	-	-	-	-	-
Depuis début	9,79	10,10	0,31	9,96	0,17

Performances Cumulée (%)					
1 Mois	1,58	1,58	0,00	1,57	-0,01
3 Mois	2,38	2,38	-0,01	2,35	-0,04
1 An	22,59	23,02	0,42	22,87	0,28
2 Ans	40,62	41,59	0,96	41,25	0,62
3 Ans	26,32	27,58	1,26	27,13	0,80
5 Ans	-	-	-	-	-
10 Ans	-	-	-	-	-
Depuis début	58,33	60,51	2,18	59,56	1,24

Performances annuelles (%)					
2024	15,59	15,96	0,37	15,87	0,28
2023	18,90	19,30	0,40	19,16	0,25
2022	-11,81	-11,58	0,22	-11,69	0,12
2021	25,43	25,90	0,47	25,75	0,32
2020	-1,86	-1,81	0,05	-1,93	-0,07
2019	6,11	6,15	0,04	6,11	0,01

	Fonds (%)
Volatilité (3 Ans)	13,58
Tracking Error Annualisée (3 Ans)	0,19

La performance passée n'est pas représentative de la performance future. Les montants bruts de commissions ne tiennent pas compte et les montants nets de commissions tiennent compte des commissions et des coûts entraînés par l'émission et le rachat de parts, ou par les achats et ventes de celles-ci. Si la performance est calculée sur la base des valeurs liquidatives brutes/nettes qui ne sont pas libellées dans la devise comptable de l'organisme de placement collectif, elle peut varier à la hausse ou à la baisse en fonction des fluctuations de change. Lorsque le Compartiment est fermé conformément à son calendrier officiel concernant la Valeur liquidative (VL), une partie significative des prix des titres sous-jacents pouvant néanmoins être déterminée, une VL technique est calculée. La performance passée indiquée ici a donc été calculée à l'aide d'une VL technique lorsque cela s'est avéré nécessaire, ainsi que la VL officielle du Fonds pour chaque autre jour ouvrable sur la période concernée. Les rendements de performance enregistrés depuis le lancement seront partiels pour l'année civile, si la date de lancement du Fonds en question, ou la date de lancement du Fonds auquel est liée la performance historique (la date retenue étant la plus proche) est incluse dans cette période.

Caractéristiques	
Nombre de Lignes	200
*Rendement des distributions	-
Ratio Cours/Bénéfice EF1	15,78
Average Price/Book	2,38
Average Market Cap (Mio)	€115.721,45
Rendement de l'indice	2,86%

* Mesure l'historique du dividende versé par action sur 12 mois, divisé par la VL.

Source : SSGA Les caractéristiques, actifs détenus, allocations géographiques et sectorielles évoquées ici sont valables à la date indiquée au début de cette fiche d'informations et sont sujets à variations. Aucune référence à une entreprise ou un titre spécifique ne doit être interprétée comme une recommandation d'achat, de vente, de détention ou d'investissement indirect dans cette entreprise ou ce titre.

10 Premières Participations	Poids (%)
NOVO NORDISK A/S-B	8,64
ASML HOLDING NV	6,96
NOVARTIS AG-REG	4,75
SAP SE	4,32
UNILEVER PLC	3,14
SIEMENS AG-REG	2,73
SANOFI	2,48
ALLIANZ SE-REG	2,35
L OREAL	2,05
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	1,90

Repartition Sectorielle	Poids (%)
Santé	22,34
Sociétés financières	21,35
Industrie	15,43
Technologie	14,08
Biens de consommation cycliques	11,21
Biens de consommation non-cycliques	6,68
Télécommunications	3,66
Matériaux de base	2,41
Immobilier	1,69
Services aux collectivités	0,70
Energie	0,45

Depuis le 22 mars 2021, le fournisseur d'indice est passé à la classification ICB. Les changements incluent: le changement de nom du secteur «Pétrole & Gaz» en «Énergie», la séparation du secteur «Immobilier» du secteur «Financier» et la création d'un onzième secteur appelé «Immobilier» et le reclassement de «Biens de Consommation» et «Biens de Service» tels que «Biens de Consommation de Base» et «Biens de Consommation Discrétionnaires».

L'Industrie Classification Benchmark (ICB) est une taxonomie de classification sectorielle utilisée par FTSE International et STOXX.

Risque de capital : Investir implique des risques, dont celui d'une perte du capital.
Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Repartition Geographique	Poids (%)
Allemagne	20,27
France	15,63
Suisse	14,61
Royaume-Uni	13,22
Danemark	11,01
Pays-Bas	9,30
Italie	4,66
Espagne	3,98
Suède	2,28
Finlande	1,96
Belgique	1,02
Norvège	0,90
Irlande	0,84
Autriche	0,10
Portugal	0,09
Autres	0,12

Nous contacter

Visitez notre site ssga.com/etfs ou contactez un représentant de l'équipe SPDR ETF France. Vous pouvez également contacter notre service client SPDR à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com.

France & Luxembourg

spdretf_france@ssga.com
+33 1 44 45 40 00

Italie

spdretf_italia@ssga.com
+39 0232066 140

Nordics

spdrseurope@ssga.com
+31 (0)20-7181071

Suisse

spdrsswitzerland@ssga.com
+ 41 (0)44 245 70 00

Allemagne

spdrsgermany@ssga.com
+49 69 66774 5016

Pays-Bas

spdr_nl@ssga.com
+31 (0)20-7181071

Espagne

spdrseurope@ssga.com
+39 0232066 140

Royaume-Uni

spdrseurope@ssga.com
+44 (0) 203 395 6888

ssga.com/etfs

Facteurs de Risque

Le profil de rentabilité/risque du fonds le classe en catégorie 6, les hausses et baisses étant historiquement d'ampleur moyenne. Les risques suivants peuvent survenir sur le fonds sans être captés de manière adéquate par la catégorie de risque.

Risque de concentration

Risque Indiciel

Risque de liquidité et risque de liquidité des ETF

Risque associé au filtrage

Risque lié à la classification du Fonds au titre du Règlement SFDR

Pour des informations complémentaires sur les risques, veuillez consulter le Prospectus et les DICI.

Glossaire

Ratio cours/bénéfices pour l'exercice

1 Moyenne du cours de chaque titre sous-jacent, divisée par l'estimation moyenne du BPA du titre pour l'exercice suivant non publié, à la date du rapport.

Ratio cours moyen/valeur comptable

Moyenne du cours de chaque titre sous-jacent, divisée par la valeur comptable par action du titre, à la date du rapport.

Taux de dividendes de l'indice Moyenne des dividendes par action (DPA) annuels pour chaque titre sous-jacent représenté dans l'indice, à la date du rapport, divisée par le cours du titre à la date du rapport.

TER Le Total des frais sur encours constitue une commission appliquée au fonds, exprimée en pourcentage de la valeur liquidative, dont l'objectif est de couvrir les coûts associés à l'exploitation et à la gestion du portefeuille d'actifs.

À l'usage exclusif des clients professionnels et des investisseurs qualifiés. Non destiné à la distribution publique.

Les fonds indiciels négociables en bourse (ETF) sont négociés comme des actions, sont sujets au risque d'investissement et feront l'objet de fluctuations en termes de valeur de marché. La valeur de l'investissement peut changer tant à la hausse qu'à la baisse ; le rendement sur l'investissement est donc variable en

conséquence. Les variations des taux de change peuvent avoir une incidence négative sur la valeur, le cours ou le revenu d'un investissement. En outre, il ne peut être garanti qu'un ETF réalisera son objectif d'investissement.

Communication marketing

Les ETF SPDR sont susceptibles de ne pas être disponibles ou de ne pas vous convenir. Les informations fournies ne constituent pas des conseils d'investissement tel que ce terme est défini dans la Directive concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/UE) et elles ne doivent pas être invoquées en tant que telles. Elles ne constituent en aucune manière une sollicitation d'achat ou une offre de vente d'investissement. Elles ne tiennent pas compte des objectifs d'investissement, des stratégies, des situations fiscales, de l'appétit pour le risque ou des horizons d'investissement donnés des investisseurs existants ou futurs.

Si vous recherchez un conseil en investissement, veuillez solliciter votre consultant fiscal et financier, ou autre conseiller professionnel.

Veuillez consulter la dernière mise à jour du Document d'information clé (DIC)/ Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du Prospectus du Fonds avant toute décision d'investissement.

Les versions anglaises les plus récentes du Prospectus et du DIC/ DICI sont consultables à l'adresse www.ssga.com. Une synthèse des droits des investisseurs est disponible ici : <https://www.ssga.com/library-content/products/fund-docs/summary-of-investor-rights/ssga-spdr-investors-rights-summary.pdf> Veuillez noter que la Société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions relatives à la commercialisation et procéder à la dénotification conformément à l'art. 93a de la directive 2009/65/CE.

Tous les documents liés aux fonds peuvent être retirés à titre gracieux auprès des bureaux du représentant ou de l'agent local, sont disponibles sur le site www.ssga.com, ou peuvent être obtenus sur simple demande adressée à State Street Custodial Services (Ireland) Limited, 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

SPDR ETFs constitue la plateforme de fonds négociables en bourse (« ETF ») de State Street Global Advisors ; elle est composée de fonds agréés par les Banque centrale d'Irlande en qualité de sociétés d'investissements OPCVM à capital variable.

Les compartiments ne sont pas disponibles pour les investisseurs américains. SSGA SPDR ETFs Europe Plc et SPDR ETFs Europe Plc (« la Société »), sociétés d'investissement à capital variable de type ouvert avec une responsabilité séparée entre leurs compartiments, émettent les ETF SPDR. La Société est structurée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) conformément à la législation irlandaise et agréée en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande.

Informations complémentaires importantes :

- Pour le Royaume-Uni, le présent document a été publié par State Street Global Advisors Limited (« SSGA »). SSGA est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority, et immatriculée sous le Numéro 250928. N° TVA 5776591 81. Siège social : 20 Churchill Place, Canary Wharf, London, E14 5HJ, Téléphone : 020 3395 6000 Télécopie : 020 3395 6350 Site internet : www.ssga.com. Pour l'Union européenne, le présent document a été publié par State Street Global Advisors Europe (« SSGA »), société réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Adresse du siège social : 78 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2. Numéro d'immatriculation 49934 Tél : +353 (0)1 776 3000. Télécopieur : +353 (0)1 776 3300. Site Internet : www.ssga.com.

Représentants locaux et agents payeurs pour les ETF SPDR :

France : State Street Bank International GmbH Paris Branch, Cœur Défense - Tour A, 100, Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Defense Cedex ; **Suisse** : State Street Bank GmbH Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich, et le distributeur principal en Suisse, à savoir State Street Global Advisors AG, Beethovenstrasse 19, 8027 Zurich ; **Allemagne** : State Street Global Advisors Europe Limited, Brienner Strasse 59, D-80333 Munich ; **Espagne** : Cecabank, S.A. Alcalá 27, 28014 Madrid (Espagne) ; **Danemark** : Nordea Bank Denmark A/S, Issuer Services, Securities Services Hermes Hus, Helgøshøj Allé 33 Postbox 850 DK-0900 Copenhagen C ; **Autriche** : Erste Bank, Graben 21, 1010 Vienne, Autriche ; **Suède** : SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB, Global Transaction Services ST MH1, SE-106 40 Stockholm, Suède. L'Indice S&P 500® est un produit de SP Dow Jones Indices LLC ou de ses filiales (« S&P DJI ») et fait l'objet d'une licence d'utilisation par State Street Global Advisors. S&P®, SPDR®, S&P 500®, US 500 et « the 500 » (les 500) sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») ; Dow Jones®

est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones ») et a été utilisée sous licence par S&P Dow Jones Indices ; et ces marques déposées ont été utilisées sous licence par S&P DJI et concédées en sous-licence à certaines fins par State Street Global Advisors. Le fonds n'est pas sponsorisé, approuvé, vendu ou promu par S&P DJI, Dow Jones, S&P ou leurs sociétés affiliées respectives et aucune desdites parties ne saurait faire valoir l'opportunité d'investir dans le ou lesdits produits, ni ne saurait engager une quelconque responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption liée à l'un de ces indices.

Les marques de commerce et les marques de service référencées aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les fournisseurs de données tiers ne sauraient garantir ni affirmer, sous aucune forme que ce soit, l'exactitude, l'intégrité ou l'actualité des données, et ne sauraient être tenus responsables de dommages d'aucune sorte qui seraient liés à l'usage de ces données. Le destinataire est uniquement autorisé à voir ou recevoir les données d'indice sous la forme dans laquelle elles sont présentées. Le destinataire comprend, reconnaît et accepte qu'utiliser les données d'indice est à ses risques et périls. Le destinataire comprend, reconnaît et accepte que les données d'indice sont fournies «en l'état» et que ni Morningstar UK Limited (Morningstar) ni ses fournisseurs de contenu ne garantissent l'exactitude, l'exhaustivité, l'absence de violation, l'originalité, l'actualité ou toute autre caractéristique des données d'indice. Le destinataire comprend, reconnaît et accepte par ailleurs que les données d'indice lui sont fournies en sa qualité d'investisseur dans des produits financiers uniquement en vertu des obligations réglementaires et à des fins d'information seulement. Vous ne pouvez pas utiliser les données d'indice à des fins commerciales et celles-ci ne peuvent pas être utilisées à des fins d'opérations boursières ou autres en lieu et place d'un abonnement aux données d'indice auprès de Morningstar.

Ce document ne saurait être reproduit, copié ou transmis en tout ou partie, et son contenu ne saurait être communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse écrite de SSGA.

Résumé du R-Factor^{MC}

R-Factor^{MC} est issu d'une méthodologie de notation transparente qui met à profit l'outil Materiality Map du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), les codes de gouvernance d'entreprise et les données de quatre des meilleurs fournisseurs de données ESG de leur catégorie. Le facteur R soutient le développement de marchés de capitaux durables en permettant aux investisseurs d'investir dans des solutions qui intègrent les données ESG matérielles financières tout en encourageant les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG et à divulguer de l'information dans les secteurs qui comptent.

Les données des sections ESG de cette fiche produit sont les dernières données disponibles et ont un mois de décalage par rapport à la date affichée.
Source : Factset/SSGA. Les positions sont au 31 août 2024, les données R-factor sont au/à 31 juillet 2024.

Profil du Fonds Facteur-R

Non disponible	0,00%
Retardataire	0,00%
Titres sous-performants	0,00%
Titres à rendements moyens	1,46%
Titres sur-performants	12,55%
Chef de file	85,99%

Source : Factset/SSGA depuis 31 juillet 2024.

Facteur R

Résumé du facteur R (R-Factor)	Fonds
Facteur R	79

Source : Factset/SSGA depuis 31 juillet 2024.

Couverture du Fonds	Compte	Pourcentage du total de titres (%)	Pourcentage de la valeur de marché totale (%)
Couverture des titres du R-Factor	200	100,00	100,00
Nombre total de titres du Fonds	200		

Source : Factset/SSGA depuis 31 juillet 2024.

Les 10 principales positions	Pondération du Fonds (%)	Cote du facteur R
Novo Nordisk A/S Class B	8,64	77
ASML Holding NV	6,96	84
Novartis AG	4,75	90
SAP SE	4,32	86
Unilever PLC	3,14	77
Siemens Aktiengesellschaft	2,73	81
Sanofi	2,48	91
Allianz SE	2,35	88
L'Oreal S.A.	2,05	90
Deutsche Telekom AG	1,90	80

Les 5 principaux cotes du facteur R		
Danone SA	0,86	100
Teleperformance SE	0,12	99
Aena SME SA	0,29	98
Unibail-Rodamco-Westfield SE Stapled Secs Cons of 1 Sh Unibail Rodamco + 1 Sh WFD Unib Rod	0,15	97
Intesa Sanpaolo S.p.A.	1,30	96

Les 5 cotes du facteur R les plus bas		
Addtech AB Class B	0,18	50
Electrolux AB Class B	0,04	51
Swiss Life Holding AG	0,46	52
Tecan Group AG	0,08	53
FLSmidth & Co. A/S	0,05	53

Source : Factset/SSGA depuis 31 juillet 2024.

Le Résumé du facteur R (R-Factor) reflète seulement certaines caractéristiques ESG et ne reflète pas le rendement du fonds. Veuillez consulter la section Renseignements importants pour obtenir plus d'informations et de définitions des mesures ESG présentées.

Mesures climatiques

Mesures climatiques	Fonds
Intensité Carbone (Directe + Indirecte)	92,62
Intensité moyenne pondérée en carbone (Directe + Indirecte)	58,04
Réserves totales des émissions de carbone	0,00
Émissions de carbone de portée 1+2	640259,61
Total des émissions carbonées (TCFD)**	3.992,56*
Empreinte carbone (TCFD)	11,41
Intensité carbone (TCFD)	28,66
Intensité carbone moyenne pondérée selon la TCFD (WACI)	22,46
Revenus bruns (%)	0,07
Revenus verts (%)	3,03

Voir « Glossaire » pour des notes de calcul détaillées telles que le traitement des données manquantes, le décalage des données et les exclusions. Source : State Street Global Advisors, S&P Trucost, FactSet, Task Force on Climate- Related Financial Disclosures (TCFD). Les résultats sont des estimations basées sur des hypothèses et des analyses réalisées par State Street Global Advisors. Ils ne sont pas destinés à représenter les résultats réels d'une offre. Les résultats réels peuvent différer.* La mesure des émissions totales de carbone du TCFD attribue les émissions aux investisseurs sur la base d'une approche d'actionnariat. Dans le cas de fonds mixtes, les résultats représentent la responsabilité environnementale de l'ensemble des actifs sous gestion du fonds. Pour la responsabilité individuelle des porteurs de parts, une responsabilité répartie peut être calculée en fonction du pourcentage de détention individuel. ** La mesure n'est pas utilisée pour comparer les portefeuilles et les indices de référence car les données ne sont pas normalisées.

Profil d'intendance T2 2024

Nombre de rencontres ayant fait l'objet d'un vote	171
Nombre de pays	16
Propositions de la direction	3.408
Approuvé par vote	94,48%
Refusé par vote	5,52%
Propositions d'actionnaires	60
D'accord avec la direction	100,00%
En désaccord avec la direction	0,00%

Les montants représentent une agrégation cumulative d'un trimestre à l'autre à l'échelle de SSGA et ne sont pas seulement liés au fonds.

Le programme d'intendance des actifs de State Street Global Advisors (SSGA) vise à engager le dialogue avec nos sociétés de gestion du fonds au sujet de questions qui ont une incidence sur la création de valeur à long terme relativement aux considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG). Récemment, SSGA a publié des directives détaillées sur les questions de gouvernance clés telles que le leadership efficace et indépendant du conseil d'administration. La priorité actuelle de SSGA est d'aider les conseils d'administration à réfléchir aux impacts possibles des questions sociales et environnementales et d'intégrer un point de vue de durabilité à la supervision du conseil d'administration dans le cadre de sa stratégie à long terme à titre de pratique commerciale saine.

Diversité des sexes	
Femmes dans les conseils d'administration	Nombre de titres
0	0
1	0
2	4
3	14
4	17
5	9
6	7
7	1
8	0
9	0
10	0
Plus de 10	0
Non disponible	148
Total	200

Source : Factset/SSGA depuis 31 juillet 2024.

ssga.com/etfs

Les informations sur la durabilité présentées ci-dessus visent à assurer la transparence aux investisseurs sur les caractéristiques de durabilité du fonds. La présentation de ces informations ne doit pas être interprétée comme une représentation de l'objectif d'investissement actuel ou futur du fonds, ni comme un indicateur de la prise de décision d'investissement actuelle ou future du gestionnaire du fonds.

Pour plus d'informations sur la catégorie SFDR du fonds, les investisseurs sont encouragés à consulter le [prospectus/KIID] du fonds.

Les investisseurs ne doivent pas évaluer un investissement dans le fonds sur la seule base des informations ci-dessus, mais doivent plutôt prendre en compte d'autres facteurs, notamment l'objectif d'investissement global et le profil de risque du fonds. Les investisseurs sont encouragés à consulter le [https://www.ssga.com/fund-finder?tab=documents] du fonds pour plus d'informations sur le fonds. Les informations tierces ci-dessus ont été obtenues auprès de sources considérées comme fiables à la date indiquée, mais leur exactitude n'est pas garantie. SSGA n'est pas responsable des décisions d'investissement basées sur ces informations et ne doit pas être invoquée en tant que telle. Il n'y a aucune représentation ou garantie quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité actuelle de ces informations.

R-Factor™ R-Factor™ est un système de notation mettant à profit des cadres de référence importants, transparents et généralement reconnus qui sont supportés par un large groupe de sociétés et d'investisseurs afin de générer une notation ESG pour les sociétés cotées. Le score est accompagné de données ESG provenant de quatre différents fournisseurs (Sustainalytics, ISS-Oekom, Vigeo-EIRIS, et ISS-Governance) de manière à améliorer la couverture globale et de supprimer les biais inhérents aux méthodologies de notation existantes. R-Factor™ est conçu pour mettre les sociétés aux commandes afin de faciliter la création de marchés durables.

Les scores de R-Factor™ sont comparables dans tous les secteurs. Les scores ESG et Corporate Governance (CorpGov) sont conçus pour s'appuyer sur des questions qui sont importantes pour le secteur d'une société et une région régulatrice. Une échelle de classement uniforme permet l'interprétation du score final du niveau de la société à des fins de

comparaison avec d'autres sociétés.

R-Factor™ Le processus de notation de R-Factor™ comprend deux composantes sous-jacentes. La première composante est basée sur la structure publiée par le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »), et est utilisée pour tous les aspects d'ordre environnemental, social et de gouvernance (ESG) du score, autres que ceux concernant les questions de gouvernance d'entreprise. Le cadre de référence SASB essaie d'identifier les risques ESG qui revêtent une importance financière pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle. Cette composante du score R-Factor™ est déterminée en utilisant seulement les mesures provenant des fournisseurs de données ESG qui traitent en particulier les risques ESG identifiés par le cadre de référence SASB comme étant financièrement importants pour l'émetteur en fonction de sa classification industrielle.

La seconde composante du score (le score CorpGov) est générée à partir de codes de gouvernance d'entreprise spécifiques à la région, développés par des investisseurs ou des régulateurs. Les codes de gouvernance décrivent des exigences minimales en matière de gouvernance d'entreprise d'une région en particulier et abordent généralement des sujets tels que les droits des actionnaires, l'indépendance du conseil d'administration et la rémunération des dirigeants. Cette composante du R-Factor™ utilise des données fournies par ISS Governance pour attribuer un score en matière de gouvernance aux émetteurs en fonction de ces codes.

Profil R-Factor™ Dans chaque groupe d'industrie, les émetteurs sont classés selon cinq groupes de performance ESG distincts, en fonction du classement par centile dans lequel se range leur score R-Factor™. Une société est classée dans l'une des cinq catégories de performance ESG (En bas du classement - 10 % de l'univers d'investissement, Sous-performante - 20 %, Moyennement performante - 40 %, Surperformante - 20 % ou Chef de file - 10 %) en comparant le score R-Factor™ de la société par rapport à une tranche de scores. Les scores R-Factor™ sont normalement attribués selon des processus de notation normalisés sur une échelle de notation de 0 à 100.

Un écart entre le nombre de titres dans le récapitulatif R-Factor™ et le nombre de titres dans les rapports réguliers peut survenir dans la mesure où le récapitulatif R-Factor™ repose sur le nombre d'émetteurs plutôt que sur le nombre de titres dans le portefeuille.

Revenus verts (en %) Pourcentage des revenus provenant de produits/activités liés aux technologies vertes ou à faible émission de carbone, selon le système FTSE LCE

Revenus bruns (en %) Pourcentage des revenus provenant des secteurs « bruns », les secteurs extractifs tels que classés par S&P Trucost

Intensité carbone moyenne pondérée (TCFD) - Exposition du portefeuille aux entreprises à forte intensité carbone, exprimée en tonnes CO2/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont réparties en fonction des pondérations du portefeuille (la valeur actuelle de l'investissement par rapport à la valeur actuelle du portefeuille).

Total des émissions carbone (TCFD) - Les émissions absolues de gaz à effet de serre associées à un portefeuille, exprimées en tonnes CO2. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Empreinte carbone (TCFD) - Total des émissions carbone d'un portefeuille normalisé par la valeur de marché du portefeuille, exprimé en tonnes CO2/million d'USD investi. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital.

Intensité carbone (TCFD) - Volume des émissions de carbone par million de dollars de chiffre d'affaires (efficacité carbone d'un portefeuille), exprimé en tonnes CO2/million d'USD de chiffre d'affaires. Les émissions de GES des Scopes 1 et 2 sont attribuées aux investisseurs sur la base d'une approche de participation au capital

Mixité Nous utilisons actuellement l'ensemble de données des « collaborateurs » de FactSet, eux-mêmes pour communiquer le nombre de femmes faisant partie du conseil d'administration, dans chaque société du portefeuille du Fonds. Les données et mesures proviennent des contributeurs énumérés ci-dessous à la date de ce rapport et font l'objet de leurs divulgations ci-après. Toutes les autres données proviennent de SSGA.

Sections de Trucost Intensité carbone (Directe+Indirecte), Intensité carbone moyenne pondérée (Directe+Indirecte), Total des émissions carbone, Empreinte carbone. Trucost™ est une marque déposée de S&P Trucost Limited (« Trucost ») et est exploitée sous licence. Le ou Les Rapports ESG ne sont en aucun cas sponsorisés, approuvés, vendus ou

promus par Trucost ou ses filiales (ensemble, les « Parties concédantes ») et aucune des Parties concédantes ne fait de réclamation, de prévision, de garantie ou de déclaration quelle qu'elle soit, de manière expresse ou implicite, concernant (i) les résultats à obtenir de l'utilisation des données Trucost avec le rapport, ou (ii) l'adéquation des données Trucost à l'objectif auquel elles sont destinées dans le cadre du rapport. Aucune des Parties concédantes ne fournit de conseil ou de recommandation financière ou d'investissement en relation avec le rapport. Aucune des Parties concédantes ne sera tenue pour responsable (que ce soit par négligence ou pour toute autre raison) à l'égard de quiconque pour toute erreur dans les données de Trucost ou soumise à l'obligation d'informer quiconque de toute erreur dans ces données.

Sections FactSet mixité Cette publication peut contenir des informations protégées de FactSet (« Informations de FactSet ») qui ne peuvent être reproduites, utilisées, diffusées, modifiées ou publiées de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès de FactSet. Les informations de FactSet sont fournies « en l'état » et toutes les représentations et garanties qu'elles soient orales ou écrites, expresse ou tacite (par le régime du droit commun, par statut ou autrement), sont par la présente, exclues et rejetées, dans les mesures extrêmes permises par la loi. Plus particulièrement, en ce qui concerne les informations relatives à FactSet, FactSet décline toute garantie implicite de qualité marchande et de convenance à des fins spécifiques, ni n'en garantit l'exactitude, l'intégrité, l'actualité, la fonctionnalité et/ou la fiabilité. Les informations relatives à FactSet ne sauraient constituer un conseil en investissement et toutes opinions ou affirmations contenues dans une publication incluant des informations FactSet (et/ou les informations FactSet elles-mêmes) ne sauraient représenter les opinions ou croyances de FactSet, ses sociétés affiliées et/ou des entités liées, et/ou de leurs employés respectifs. La société FactSet ne saurait être tenue responsable de tout dommage découlant de l'utilisation, de quelque manière que ce soit, de cette publication ou des informations de FactSet qui pourraient être contenues dans ce document.

© 2024 State Street Corporation. Tous droits réservés. Date d'expiration : 31/08/2025